



DÉPARTEMENT DU RHÔNE  
Communauté de L'OUEST RHODANIEN  
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 3 décembre 2015 - 20h**

Madame Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 novembre 2015 : il est adopté avec une précision : « le chemin « des Biches » a été borné et élargi. Le terrain nécessaire a été cédé à titre gratuit à la commune par la famille VALLIN.

**Délibérations adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal :**

**Finances :**

2. Pour renouveler la convention de fourrière pour l'année 2016 avec la SPA de Lyon.
3. Pour allouer une subvention de 340 euros à la Toiles des Gônes pour l'année 2015.
4. Approuver l'avenant « assistance juridique » avec le Centre de Gestion pour l'année 2016 pour un montant de 1257 euros.
5. Attribuer un fonds de concours d'investissement de 1149.48 euros au Groupe Scolaire du Popey pour permettre de financer le solde nécessaire à l'achat d'un tableau numérique.
6. Approuver la décision modificative n°4 suivante, nécessaire pour le fonds de concours accordé précédemment :

**Section d'Investissement**

<u>Opération 1005 : Matériels divers</u> 2041511 « Biens mobiliers, matériel et études » + 1 149.48 €	<u>Opération 400 : Bâtiments divers</u> 21318 « Autres bâtiments publics » - 1 149.48 €
Total + 1 149.48 €	Total - 1 149.48 €

**Ressources humaines :**

7. Pour créer 3 postes d'agents recenseurs, nécessaire pour l'organisation du recensement de la population qui se déroulera du 20 janvier au 19 février 2016.

**Périscolaire :**

8. Fixer les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire pour l'année 2016. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le prix d'un repas est maintenu à 4.30€, la garderie du matin, du soir et l'étude surveillée sera de 1.40€.

**9. Compte-rendu des commissions :**

Commission bâtiments et finances :

Guy JOYET précise que 3 dossiers de demande de subventions ont été déposés dans le cadre du 1% paysager lié à l'autoroute. En ce qui concerne l'aménagement de la bibliothèque, les travaux avancent, l'appartement devrait être disponible à la location au 1<sup>er</sup> mars 2016. Les menuiseries de la salle (sous-sol de la salle des fêtes) ont été changées.

Commission petite enfance et affaires scolaires :

Pascal GIRAUD précise qu'une réunion a eu lieu avec les représentants des parents et le Centre Social de Tarare afin de faire le point sur les activités périscolaires. Un tableau d'affichage a été mis en place pour une meilleure communication avec les familles.

Il fait également le compte-rendu du conseil d'école et présente les différentes sorties qui seront organisées pour les enfants. Un éclairage supplémentaire a été installé pour éclairer le portail d'entrée de l'école. Une demande de protection solaire est renouvelée côté cantine/garderie.

Rachel COLIN fait le compte-rendu de l'assemblée générale de l'Ecole Notre Dame des Roches qui compte 57 enfants inscrits avec une semaine de 4 jours scolaires. Un rafraichissement des anciennes parties est envisagé. L'Ecole remercie la municipalité pour leur avoir permis de bénéficier d'un tarif gaz préférentiel au même titre que les bâtiments communaux.

#### Commission communication et associations :

Géraldine CHEVRET informe le conseil qu'une réunion a été organisée avec le président des classes en 6 et les responsables des 18, 19 et 20 ans ainsi que la gendarmerie afin d'organiser les manifestations à venir et aborder les problèmes liés à la consommation d'alcool (bals et fête des classes) et des responsabilités qui en découlent.

Un seul bal sera autorisé pour les 18 19 et 20 ans à la salle polyvalente.

Le bulletin municipal est en cours de vérification pour une livraison du bulletin pour le 18 décembre 2015.

Le plan de la commune est terminé et sera distribué avec le bulletin municipal.

Aurore GROS-COISSY, Saint Rominoise emprisonnée à l'île Maurice depuis plus de 4 ans a été libérée. Pour fêter son retour une petite cérémonie sera organisée en son honneur le mardi 8 décembre à 19h à la salle polyvalente.

L'apéritif organisé pour le personnel aura lieu le 18 décembre 2015.

Géraldine CHEVRET annonce les manifestations à venir.

#### Commission voirie :

Jean-Michel COQUARD fait le point sur les travaux d'enfouissement du réseau éclairage public géré par le SYDER réalisés dans le cadre de l'aménagement du village. Une réflexion sera menée sur le mode de financement de cette opération.

Une réunion avec les riverains sera organisée le 16 décembre 2015 à 18h à la salle des Fêtes.

Le marquage au sol du terrain de badminton dans la salle polyvalente sera fait pendant les vacances de Noël.

Une demande de marquage au sol d'un passage piétons est demandé pour sécuriser la passage des enfants de l'Ecole Notre Dame des Roches qui se rendent à la cantine.

La pose et la dépose des guirlandes seront réalisées par la société EIFFAGE.

Un projet d'achat groupé d'un broyeur est en cours d'étude avec les communes de Ancy et St Forgeux.

L'entreprise AXIMA a été retenue pour réaliser le cheminement piétons Rue du Lavoir.

Un mur de soutènement devra être réparé à proximité du Pont d'Avauges suite aux travaux de nettoyage.

Un réseau séparatif d'eau pluviale a été réalisé par les agents communaux aux Arnas.

Les travaux d'aménagement du cheminement piétons à la Chatonnière sont en cours de réalisation et gérés par la Maison du Rhône. La passerelle initialement prévue ne sera pas réalisée pour des raisons techniques.

Les parents qui habitent « La Cerisaie » souhaitent qu'un arrêt de car soit prévu afin que les enfants soient déposés à proximité.

### **10. Questions et informations diverses :**

La Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien (COR) souhaite mettre en place un groupe de travail « agriculture » Guillaume FERRIERE et Maxime MICHALLET souhaitent faire partis de cette commission comme membres titulaires et Cédric GIRAUD comme membre suppléant.

La COR va mettre en place un service de transport à la demande « réseau Corus » à compter du 01.01.2016.

Le fonctionnement sera différent du précédent service. Les personnes ne sont plus déposées à leur domicile mais à des arrêts définis. Pour utiliser ce service il faut compléter un dossier d'inscription et le déposer en Mairie. Pour tout renseignement il faut s'adresser à la COR de Tarare ou à la Mairie.

Guy JOYET fait le point sur le futur projet industriel qui sera menée par la COR sur la zone d'activité de la Poste. Une négociation est en cours avec les propriétaires concernés.

Guy JOYET fait part d'un courrier qu'il lui a été adressé par le Président de la COR l'informant qu'une aide de soutien de 400€ sera versée aux éleveurs d'ovins et de caprins du territoire de la COR suite à la sécheresse de cet été.

Guy JOYET rappelle que la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 8 janvier 2016 à 18h30 à la salle polyvalente.

Présentation des permis de construire et des déclarations préalables.

Questions du public sur :

- L'emplacement de la future salle des fêtes dans le Plan Local d'Urbanisme.
- L'aménagement de la future zone d'activité de la Poste.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 7 janvier 2016 à 20h.

La séance est levée à 22h.

Observation(s) : compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 décembre 2015

Supprimer "d'ovins et de caprins" au point n° 10 au même  
alinéa

NOMS	SIGNATURES
Guy JOYET	
Pascal GIRAUD	
Jean-Michel COQUARD	
Géraldine CHEVRET	
Michel PERRIN	
Dominique BELTRAMI	
Nadine PASQUET	
Agnès ROUX	

NOMS	SIGNATURES
Régine CHARLES	
Florence VIAL	
Maxime MICHALLET	
Guillaume FERRIERE	
Rachel COLIN	
Cédric GIRAUD	
Aude CAUDRON	